



## • CEREALES :

Les conditions climatiques sont moins favorables aux vols de **pucerons** – néanmoins la vigilance reste de mise sur pucerons  
Fin de risque pour les **cicadelles** !

## • COLZA :

**Biomasse entrée hiver**: à évaluer.

**Larves d'altises** : présence confirmée, risque présent. Continuer la surveillance.

## • MAÏS :

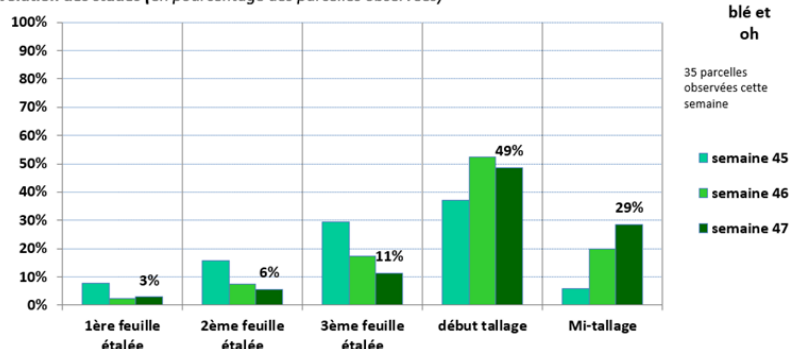
Carte risque **pyrale** 2023.

# CEREALES

Cette semaine, au total 35 parcelles sont enregistrées sous Vigicultures (22 de blé et 13 d'orge d'hiver).

80% des céréales d'hiver ont atteint le stade « début tallage » contre 15% l'an passé à la même date.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



## RAVAGEURS

### Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, dans seulement 2 situations dans l'Aisne, des cicadelles ont été relevées sur plaques : 1 individu dans une parcelle de blé au stade « tallage » et 2 individus dans une parcelle d'orge d'hiver au stade « début tallage ».

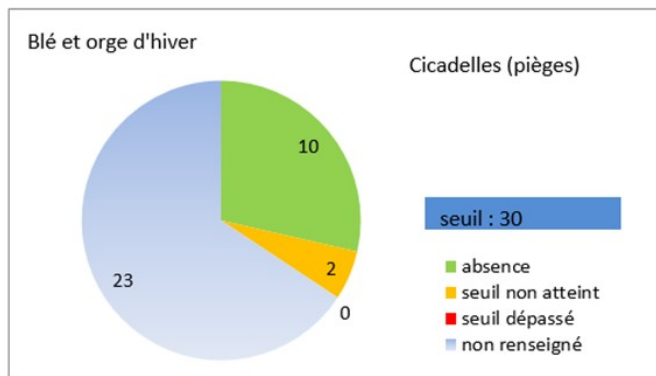
Le risque cicadelle est quasi nul actuellement (les gros dégâts sont à craindre essentiellement sur les attaques précoces de début octobre).

Les températures ne sont plus favorables à leur activité – **Fin du risque !**

Aucune parcelle du réseau n'a atteint le seuil indicatif de risque sur l'automne 2022.

**Seuil indicatif de risque:**

devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



**Pucerons *Rhopalosiphum padi***

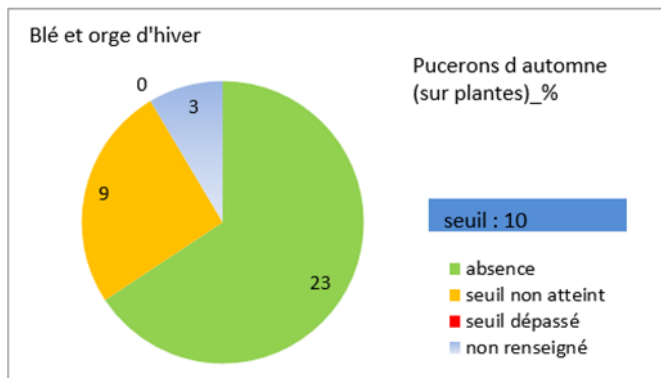
**Baisse de l'activité en ce début de semaine !**

Sur 32 parcelles de céréales d'hiver observées cette semaine : aucune n'atteint le seuil indicatif de risque de plus de 10% des pieds porteurs.

Des pucerons sont constatés dans 9 situations avec 1 à 5 % des pieds porteurs.

Au niveau du seuil indicatif de risque de plus de 10 jours de présence : 2 parcelles en plus par rapport à la semaine dernière atteignent ce seuil dans l'Oise :

- 1 parcelle de blé au stade « début tallage ».
- 1 parcelle d'orge d'hiver au stade « plein tallage ».



code poi	commune	culture	variété	traiteme	SEMAINE 45			SEMAINE 46			SEMAINE 47			PRESENCE + 10 JOUR
					STADE	PUC [%]	TYPE	STADE	PUC [%]	TYPE	STADE	PUC [%]	TYPE	
80400	NAMPCEL	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	OUI	Z21: Debut tallage	3		Z22: Debut tallage	1		Z22: Mi tallage	0		
80440	COTTENCHY	Blé tendre d'hiver	KV'S EXTASE	OUI	Z21: Debut tallage	0		Z22: Mi tallage	0		Z29: Fin tallage	0		
02270	MONTIGNY-SUR-CRECY	Blé tendre d'hiver	SY ADMIRATION		Z21: Debut tallage	5	ailes	Z21: Debut tallage	2	ailes	Z21: Debut tallage	2	ailes	OUI
60300	COURTEUIL	Blé tendre d'hiver	ILICO		Z12: 2e F Etalee	3		Z12: 2e F Etalee	5	ailes	Z21: Debut tallage	2	ailes	OUI
02800	ACHERY	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE					Z12: 2e F Etalee	5	ailes	Z13: 3e F Etalee	0	ailes	
62000	DAINVILLE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z21: Debut tallage	0					Z21: Debut tallage	0		
62217	ACHICOURT	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z21: Debut tallage	0					Z22: Mi tallage	0		
02100	ETAVES-ET-BOCQUAUX	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z21: Debut tallage	0		Z13: 3e F Etalee	2	ailes	Z13: 3e F Etalee	5	ailes	OUI
02860	BRUYERES-ET-MONTBERAULT	Blé tendre d'hiver	SY ADMIRATION		Z12: 2e F Etalee	5	ailes	Z13: 3e F Etalee	1		Z21: Debut tallage	1		
80260	VILLERS-BOCAGE	Blé tendre d'hiver	GARFIELD	OUI	Z13: 3e F Etalee	0					Z21: Debut tallage	0		
62223	SAINT-LAURENT-BLANGY	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE		Z13: 3e F Etalee	0		Z21: Debut tallage	0		Z21: Debut tallage	0		
59730	VERTAIN	Blé tendre d'hiver	Autre		Z13: 3e F Etalee	0					Z21: Debut tallage	0		
60810	BARBERY	Blé tendre d'hiver	KV'S ULTIM		Z13: 3e F Etalee	0		Z21: Debut tallage	1		Z21: Debut tallage	0		
62217	TILLOY-LES-MOFFLAINES	Blé tendre d'hiver	SU ADDICTION		Z10: Levée	0					Z12: 2e F Etalee	0		
02840	EPPEES	Blé tendre d'hiver	WINNER					Z12: 2e F Etalee	2		Z13: 3e F Etalee	5		
62217	ACHICOURT	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z21: Debut tallage	0					Z22: Mi tallage	0		
59630	BROUCKERQUE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON					Z12: 2e F Etalee	0		Z21: Debut tallage	1		
62104	FONTAINE-LES-BOULANS	Blé tendre d'hiver	WINNER		Z21: Debut tallage	0		Z22: Mi tallage	0		Z22: Mi tallage	0		
62217	ACHICOURT	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalee	0					Z12: 2e F Etalee	0		
59144	VARGNIES-LE-GRAND	Blé tendre d'hiver	KV'S EXTASE					Z11: 1ere F Etalee	0		Z11: 1ere F Etalee	0		
62134	EQUIPRE	Orge d'hiver	MEMENTO		Z22: Mi tallage	0		Z22: Mi tallage	0		Z22: Mi tallage	0		
59144	VARGNIES-LE-GRAND	Orge d'hiver	FASCINATION		Z22: Mi tallage	0		Z22: Mi tallage	0		Z22: Mi tallage	0		
02330	BAULNE-EN-BRIE	Orge d'hiver	SY SCOOP		Z13: 3e F Etalee	2	ailes	Z21: Debut tallage	0	ailes	Z21: Debut tallage	0	ailes	
59141	THUIN-SAINT-MARTIN	Orge d'hiver	KV'S JOYAU		Z13: 3e F Etalee	0		Z21: Debut tallage	0		Z22: Mi tallage	0		
80680	SAINS-EN-AMENNOIS	Orge d'hiver	INTEGRAL	OUI	Z12: 2e F Etalee	2	ailes	Z21: Debut tallage	0		Z21: Debut tallage	0		
60400	NAMPCEL	Orge d'hiver	DEMENTIEL	OUI	Z21: Debut tallage	2	ailes apteres	Z21: Debut tallage	2	apteres	Z22: Mi tallage	0		
80270	VARLUIS	Orge d'hiver	DEMENTIEL		Z13: 3e F Etalee	0		Z21: Debut tallage	0		Z21: Debut tallage	0		
60300	COURTEUIL	Orge d'hiver	Autre		Z22: Mi tallage	5	apteres				Z22: Mi tallage	4	apteres	OUI
62270	HOUVIN-HOUVIGNEUL	Orge d'hiver	FASCINATION								Z21: Debut tallage	2		
80500	BOUSSICOURT	Orge d'hiver	DEMENTIEL	OUI	Z13: 3e F Etalee	0		Z13: 3e F Etalee	0		Z21: Debut tallage	0		
02670	CHAMPS	Orge d'hiver	DEMENTIEL					Z21: Debut tallage	0		Z21: Debut tallage	0		

Sur 2 plaques engluées sur 8 relevées cette semaine, 1 à 5 pucerons ont été piégés.

**Seuil indicatif de risque** : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Le climat est moins propice aux vols de pucerons (vent, pluie, baisse des températures), néanmoins les températures restent favorables à leur activité (nourriture, reproduction à une température > 3 °C). Restez vigilants jusqu'au stade « tallage »

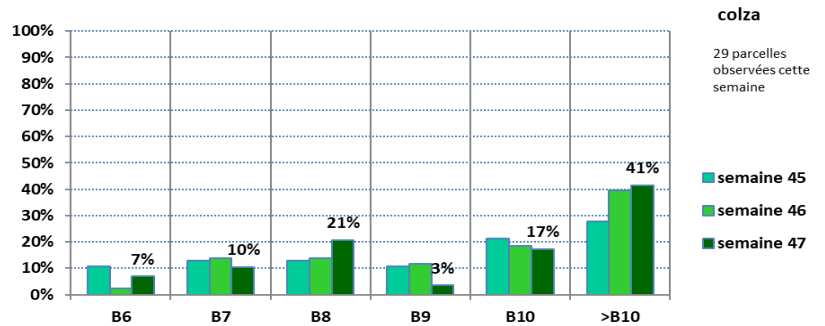


# COLZA

## Stades :

29 parcelles ont été observées cette semaine, dont :

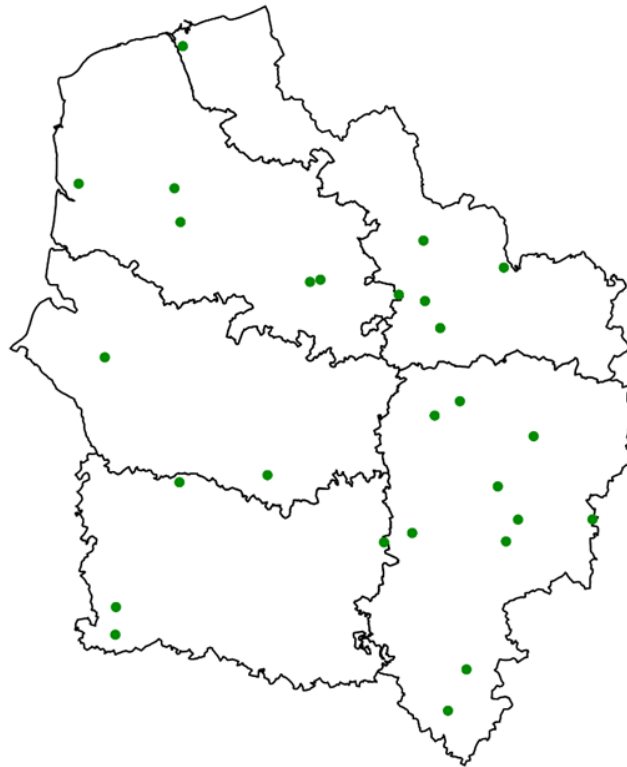
- 17% entre les stades B6 et B7 (6 à 7 feuilles vraies),
- 41% entre les stades B8 et B10 (8 à 10 feuilles vraies),
- 41% sont à des stades supérieurs à B10 (plus de 10 feuilles vraies).



100% des parcelles sont au stade de sensibilité pour **les larves d'altises**.

La carte ci-dessous donne la répartition géographique des parcelles observées dans la région cette semaine.

Parcelles BSV observées du 2022-11-18 au 2022-11-22



## Estimation de la biomasse aérienne :

**Rappel :** La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes.

Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps.

Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

## Méthodologie :

- Sur 4 placettes de 1 m<sup>2</sup> chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre. Bien répartir les placettes dans la parcelle et les repérer pour revenir sur une placette contiguë en sortie hiver.
- La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- Pesez chaque placette, faites-en la moyenne. Conservez ce résultat pour la sortie de l'hiver.

2 biomasses réalisées cette semaine avec à 0,61 et 0,45 kg/m<sup>2</sup>.

**Une synthèse définitive des biomasses entrée hiver sera réalisée en janvier. Pensez à les réaliser dès maintenant !**

## Larves d'altises : présence confirmée, risque présent. Continuer la surveillance.

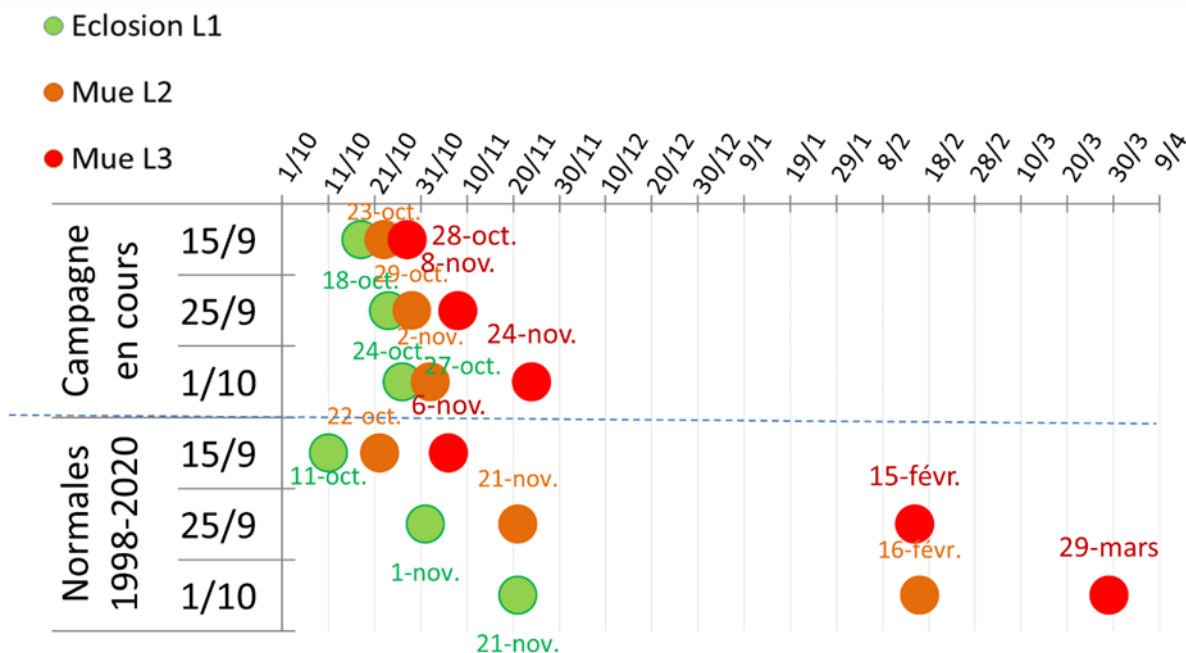
Retrouvez dans les précédents BSV la comparaison des larves d'insectes pouvant être visibles dans les colzas.

Des **larves de grosses altises** ont été observées dans 13 parcelles avec 1 à 100% de plantes avec au moins une larve, représentant une moyenne de 61,2%. Leur présence est en augmentation depuis la semaine dernière.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes.

Les prévisions sont identiques à la semaine dernière. Le mois d'octobre chaud a eu pour conséquence une éclosion des larves des stades L1 à L3 sur le mois d'octobre et de façon beaucoup précoce comparée aux normales 1998-2020.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



## Évaluation du risque lié aux larves d'altises.

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

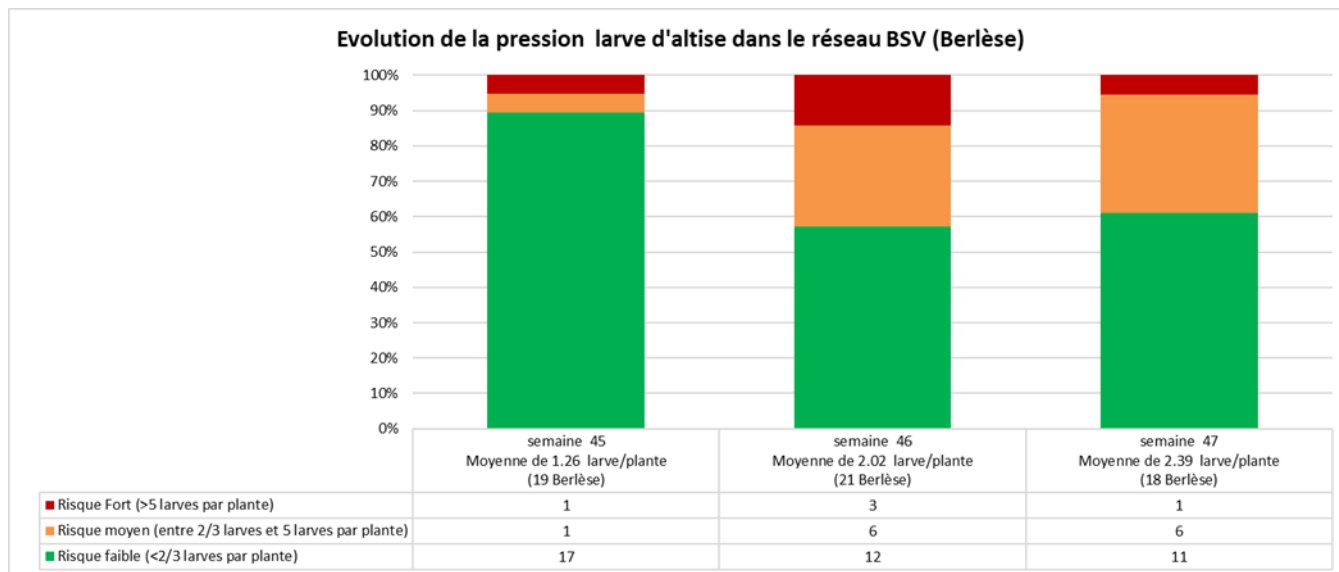
Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser des Berlèse**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

18 Berlèse ont été réalisés cette semaine, qui dénombrent toutes de 0,3 à 11 larves par plante avec une moyenne de 2,39 larves par plante, en augmentation aussi par rapport à la semaine dernière.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la pression de larves d'altises mesurée par Berlèse durant les 3 dernières semaines.

**6 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque moyen, et 1 parcelle le risque fort.**



Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

#### Seuils indicatifs de risque :

- Si la pression insecte est inférieure à 2-3 larves par plante : continuer la surveillance en reconduisant une Berlèse.
- Si votre colza est poussant, bien implanté et présente une biomasse conséquente (>25 g/plante mi-octobre ou >45g/plante fin novembre), prendre le seuil indicatif de risque de 5 larves par plante.
- Pour les autres cas, prendre le seuil indicatif de 2-3 larves par plante.

#### Autres ravageurs :

Des **altises d'hiver** ont été piégées dans 2 parcelles avec 1 et 20 individus en cuvette enterrée.

Des **charançons du bourgeon terminal** ont été piégés dans 4 parcelles avec 1 à 3 individus en cuvette.

Des **larves de charançon du bourgeon terminal** sont observées dans 1 parcelle, avec 5% des plantes touchées.

Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

Des attaques d'**oiseaux** sont signalés dans 1 parcelle.

#### Maladie

Des **macules de Phoma** ont été observées dans 7 parcelles avec 5 à 100% des plantes touchées et une moyenne de 35,7%. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

## Evaluation du risque pyrale du maïs :

Une **évaluation prévisionnelle du risque** d'attaque de l'insecte pour la campagne **2023** est réalisée avant l'application des méthodes prophylactiques éventuellement mises en œuvre lors de cet automne 2022.

**Pour estimer ce risque**, nous réalisons en veille de récolte des comptages de plantes présentant des symptômes de présence de larves de pyrales : sciure, trou dans la tige, dégât sur épi, casse de plante...



Trace d'activité de la pyrale, sciure et perforation.  
(Vincent DUVAL - Fredon Hauts-de-France)



Tige de maïs cassée avec trace d'activité de la pyrale.

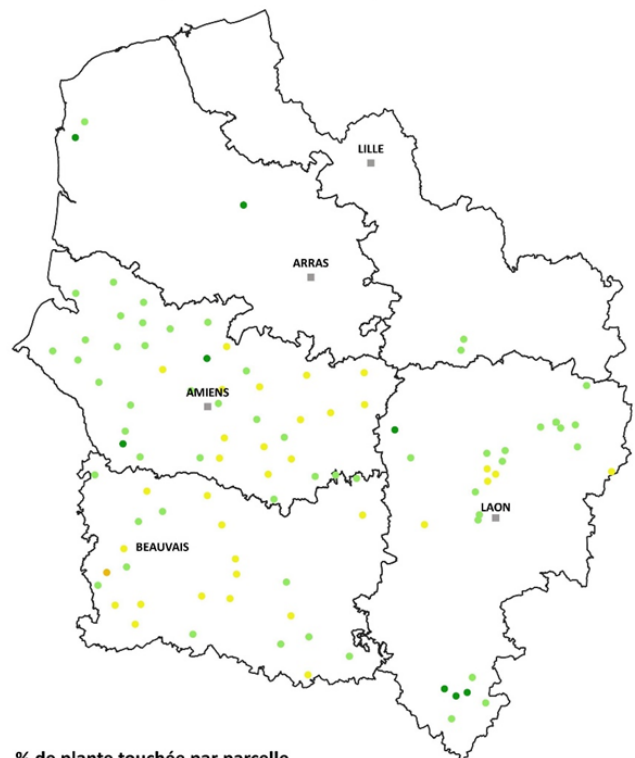
97 parcelles de maïs ont été évaluées dans la région des Hauts-de-France.

Département	Nb de parcelles
Aisne	25
Nord	2
Pas-de-Calais	3
Oise	27
Somme	40
Total	97

La carte ci-contre présente le pourcentage de plantes avec des symptômes de présence de la pyrale.

## Etat des lieux à l'automne 2022 :

Pourcentage de pieds de maïs touchés par la pyrale en veille de récolte - Hauts-de-France  
(Etat des lieux automne 2022)



**% de plante touchée par parcelle**

- 0%
- Moins de 20%
- De 20 à moins de 50%
- De 50 à moins de 80%

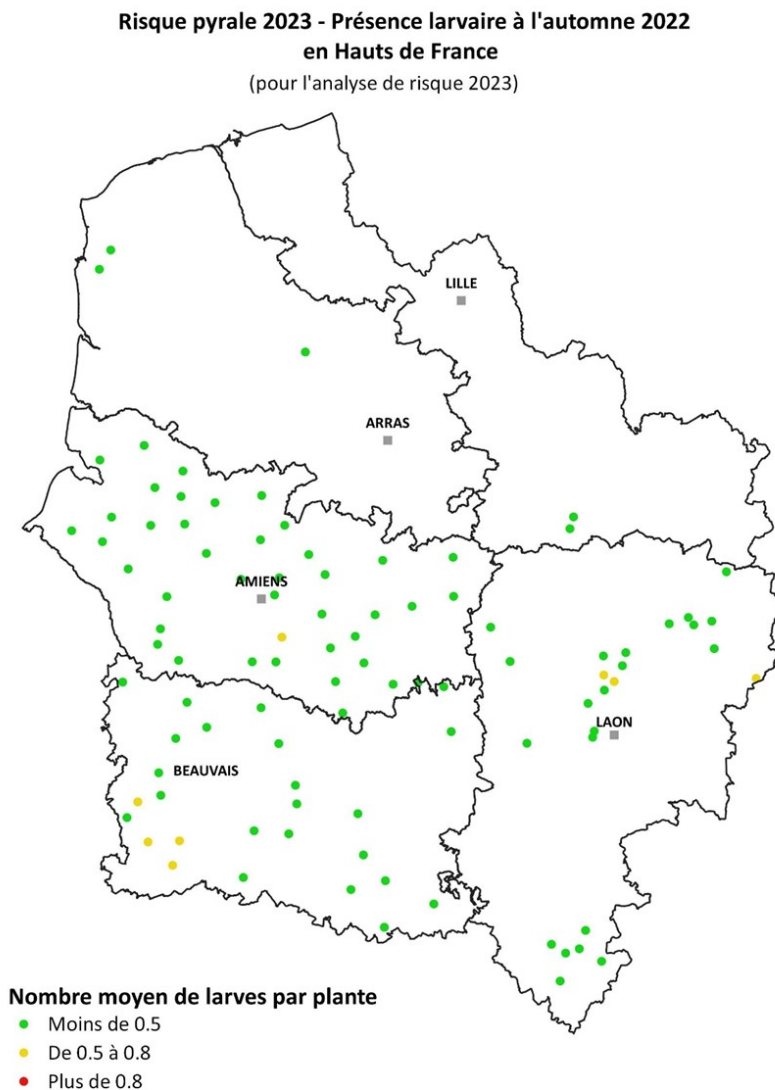
Cartes réalisées avec la participation des observateurs du BSV, Fredon Hauts-de-France, la coopérative CERESIA.

La présence de la pyrale est observée dans la quasi-totalité des parcelles visitées. Cependant, on notera que 65% des parcelles ont moins de 20% de plantes touchées (contre 53% en 2021 et 58% en 2020). La fréquence de pieds de maïs touchés par la pyrale est modérée. Une seule parcelle visitée enregistre une fréquence de plantes avec dégâts, comprise entre 50% et 80% (elle est située à l'ouest de l'Oise). Aucune parcelle ne dépasse les 80% de pieds touchés.

**L'infestation en pyrales des parcelles de maïs, à l'automne 2022, est relativement saine.**

## Risque pyrale 2023 :

Ces comptages sont ensuite convertis en nombre de larves. La carte ci-dessous fait la synthèse de ces comptages exprimés en nombre de larves par plante.



*Cartes réalisées avec la participation des observateurs du BSV, Fredon Hauts-de-France, la coopérative CERESIA.*

Le niveau d'attaque de la pyrale du maïs peut se définir à partir d'un niveau de **risque potentiel**. Celui-ci prend en compte le nombre de larves présentes dans les cannes de maïs à la récolte précédente :

- **moins de 0,5 larve par pied**, le risque est faible (point vert) ;

- **au-delà de 0,8 larve par pied**, la zone est à risque fort (point rouge), les cultures de maïs à venir sur ces parcelles ou à proximité, sur précédent maïs ou non, nécessiteront une forte vigilance ;

- **entre 0,5 et 0,8 larve par pied**, (point orange) le niveau d'infestation à venir dépendra des choix agronomiques du maïsiculteur : broyage des cannes, labour, rotation, mode d'implantation de la culture suivante...



Le bilan des infestations larvaires de l'automne 2022 est relativement faible. Seules 8 parcelles dépassent le seuil de vigilance de 0.5 larve de pyrales par plantes (●) et aucune ne dépasse le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante (●).

Au niveau régional, le risque pyrale pour la campagne 2023 reste modéré selon les parcelles observées. Ce risque peut toutefois augmenter en fonction des secteurs. Il dépendra des conditions climatiques (rigueur de l'hiver, pluviométrie ...) et des mesures prophylactiques mises en œuvre durant l'interculture.

Comparaison de 2018 à 2022 : % de situations à risque (points rouges + oranges)					
Département	Automne 2018	Automne 2019	Automne 2020	Automne 2021	Automne 2022
Aisne	24%	13%	0%	4%	12%
Oise	74%	10%	23%	23%	15%
Somme	21%	8%	11%	10%	3%
Nord	18%	9%	0%	0%	0%
Pas-de-Calais	0%	0%	0%	0%	0%

Cet automne, nous n'enregistrons pas de situation à risque fort (●) dans les Hauts-de-France.

Si le nombre de larves se situent entre 0.5 à 0.8 larve par pied, les maïs de 2023 en monoculture ou les parcelles à proximité d'un comptage seront en zone à risque moyen (●). S'il y a un labour, la destruction des larves sera forte et la parcelle de maïs de 2023 sera peu concernée par un risque d'attaque de la pyrale. En revanche, si les cannes sont laissées en surface, la conservation des larves est maximale et le risque devient important pour les parcelles proches ou en monoculture. Dans le cas d'un maïs ensilage, le risque d'attaque sera peu pénalisant lorsque le comptage larvaire est compris entre 0.5 et 0.8.

En dessous d'un comptage de 0.5 larve par pied, le risque de dégâts pour un maïs implanté en 2023 dans cette zone sera très faible (●). Comme les années précédentes, les départements du Nord et du Pas-de-Calais restent en risque faible.

### Lutte contre la pyrale :

Des mesures prophylactiques doivent être mises en place après la récolte afin de limiter le développement du ravageur pour la prochaine campagne.



Après récolte, chaumes de maïs non broyés. (Vincent DUVAL - Fredon Hauts-de-France)



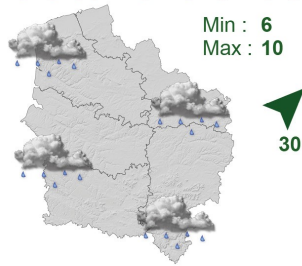
Collet de tige de maïs avec galerie et larve de pyrale. (Vincent DUVAL - Fredon Hauts-de-France)

Les larves de pyrale passent l'hiver dans le bas des tiges de maïs, sans être détruites par le gel. Elles sont très résistantes au froid. Un broyage fin des résidus de cannes après récolte, détruit directement les larves ou les expose aux prédateurs et aux parasites (la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves). Cette intervention détruit de 50 à 70 % des larves, score loin d'être négligeable par rapport à celui des interventions en végétation. Un labour améliore encore le résultat.

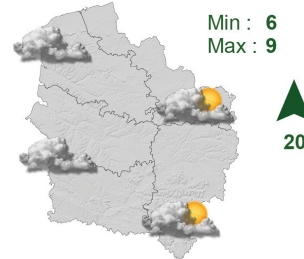
La lutte contre la pyrale passe par une bonne gestion des résidus de culture avec un broyage fin et ras, sitôt la récolte faite. Un enfouissement par labour des cannes broyées limite la population de pyrale capable d'infester les maïs au printemps prochain.

# METEOROLOGIE

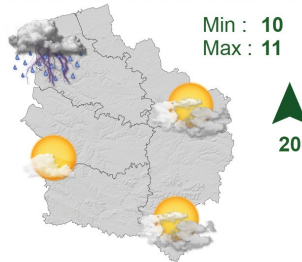
## Mercredi 23 Novembre



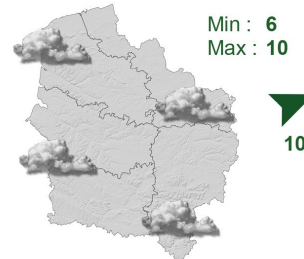
## Jeudi 24 Novembre



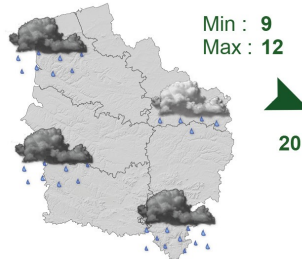
## Vendredi 25 Novembre



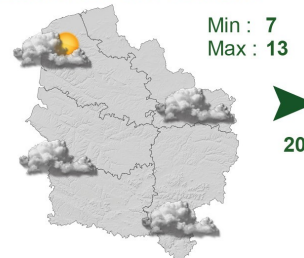
## Samedi 26 Novembre



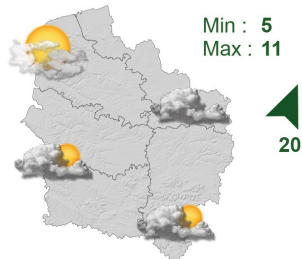
## Dimanche 27 Novembre



## Lundi 28 Novembre



## Mardi 29 Novembre



Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Fôles, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREQ de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lihiero, LEGTA de Fôles, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Teroco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

